



## Changement de poste

-----  
Par Titouwlk

Bonsoir,

Merci d'avance pour votre aide, pour expliquer ma situation:

Il y a 7mois j'ai eu de grosse allergies liés aux produits utilisés à mon travail. Je me suis mise d'accord avec ma direction pour faire un changement de poste dans un autre service qui me permet de continuer à travailler (je suis en cdi). Cependant aucun avenant n'a été signé.

Aujourd'hui, avec ma chef de service il y a quelques tensions. Et on me demande subitement après 7mois passé sur ce nouveau poste ou tout se passe bien, de le quitter et retourner à mon ancien poste...

je me demande si au bout d'un certain temps d'occupation de poste même sans avenant est ce qu'il ne devient pas automatique définitif ?

Le problème c'est que mes allergies vont reprendre et je ne pourrai pas exercer, je peux être mis inapte par mon médecin, il y a 7mois je n'étais pas aller au bout de cette procédure car nous avons trouver un arrangement et c'est une entreprise dans l'esprit familiale alors j'ai fait confiance ...

sur les fiches de paie c'est toujours écrit mon ancien poste, ils n'ont rien modifié...

que puis je faire dans cette situation ?

Merci à vous

Bien cordialement

-----  
Par papy

Avec le Prof Kemiglo Papi Découvrez une voyance de très haute qualité.

Mes dons divins de voyance, vous permettront de vous aider, à mieux comprendre la ou les raison de votre situation.

Pour d'autres, ma consultation ésotérique vous conseillera dans votre avenir sentimental, professionnel, en évitant les pièges de la vie. Un gagne temps considérable pour votre avenir.

Infoline / Whatsapp :+33755988121

E-mail: kemiglopapy@gmail.com

QUE LES BENEDICTIONS SOIENT !!!

Discrétion garantie.